



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Avenir de l'entreprise Stenpa Question au Gouvernement n° 66

### Texte de la question

#### AVENIR DE L'ENTREPRISE STENPA

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Florence Goulet.

**Mme Florence Goulet** . Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

À Stenay, dans ma circonscription du Nord-Meusien, le groupe finlandais Ahlstrom, premier employeur du territoire, avait annoncé en mars 2023 la fermeture de sa papeterie s'il ne trouvait pas de repreneur. Cent trente salariés et leurs familles étaient concernés, sans compter les emplois indirects.

En octobre 2023, Accursia, un fonds d'investissement étranger, a repris l'usine et s'est engagé à investir.

En juin 2024, retour à la case départ. L'usine Stenpa est placée en redressement judiciaire et, faute de repreneur, elle va fermer.

Depuis toutes ces années, la confiance et l'espoir des salariés ont été trahis car les investissements promis n'ont jamais été honorés, dans un contexte de concurrence et de crise énergétique sans précédent.

La Meuse est un département très fragilisé par le manque d'attractivité, de transports et de services publics.

La situation de Stenpa n'est malheureusement pas isolée. Bonduelle, Bergère de France et d'autres petites entreprises ainsi que d'autres commerces ont fermé ou connaissent des difficultés majeures, sans parler des exploitations agricoles meusiennes, très éprouvées par les crises successives, ni des décisions brutales et scandaleuses, comme celle de Lactalis.

J'avais alerté votre prédécesseur le 28 mars 2023. Sa réponse, arrogante, n'avait pour but que de masquer son incompétence.

Depuis 2017, on ne peut que constater les incohérences des gouvernements successifs pour protéger et maintenir les emplois dans le territoire national.

Le Premier ministre a affiché son objectif de réindustrialiser le pays, mais que deviendront les salariés de Stenpa, le site industriel et le bassin du Nord-Meusien ?

Nous attendons des réponses concrètes, des actes forts, pas des grandes déclarations sans lendemain.  
(*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

**M. Antoine Armand**, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie* . Madame la députée, permettez-moi d'abord de m'associer à votre préoccupation, qui est celle, transpartisane, de tous les élus locaux du territoire que vous évoquez. Elle est due à la situation très spécifique que rencontre l'entreprise Stenpa, dans un contexte plus global.

Il y a tout un historique, depuis 2023 – vous me corrigerez, le cas échéant. Des évaluations ont été menées, qui se sont révélées optimistes. Des engagements, pris par certains industriels, n'ont manifestement pas été tenus et placent l'entreprise dans une situation très difficile.

L'État, alerté de cette situation d'un point de vue administrativo-financier à l'été 2024, était prévenu auparavant comme vous l'avez rappelé. Depuis, les services déconcentrés de mon ministère sont à la recherche de solutions alternatives, c'est-à-dire en particulier à la recherche de repreneurs. À ce stade, vous le savez, les repreneurs n'ont pas donné de suite, ce qui place l'entreprise dans une situation extrêmement complexe et difficile. Je le dis avec toute la simplicité et l'humilité qui conviennent.

Je peux vous garantir une chose et prendre un engagement devant vous aujourd'hui. Quelle que soit la suite du travail que nous menons et mènerons avec Marc Ferracci – dès sa prise de fonctions, le ministre délégué chargé de l'industrie, alerté par les services, a pris des contacts s'agissant de ce dossier –, nous accompagnerons les salariés autant qu'il le faut et qu'il est possible, dans un département très éprouvé, auquel nous devons témoigner notre solidarité.

**M. Sylvain Maillard**. Très bien !

## Données clés

**Auteur** : [Mme Florence Goulet](#)

**Circonscription** : Meuse (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 66

**Rubrique** : Entreprises

**Ministère interrogé** : Économie, finances et industrie

**Ministère attributaire** : Économie, finances et industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 17 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 octobre 2024